

Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti

info@visionpresse.be

Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be

www.azprint.be



Walter AGOSTI

Administrateur délégué

walter@visionpresse.be



Edito

Le scandale des marges sur la vente du tabac à rouler !

La situation est devenue intenable, nous en arrivons à présent à des marges de moins de 1.5% soit une dizaine de centimes sur de nombreux produits du tabac à rouler !

Et si vous vendez un pot de tabac, de certains fabricants, en paiement par carte, vous avez vendu un produit à perte. Je rappelle aussi que si vous êtes encore au régime du forfait fiscal vous êtes taxé à 7.70% !

La cause ? Les produits les moins chers subissent une accise minimale et sont donc imposés plus qu'un produit supérieur au prix moyen pondéré (C'est très technique et archaïque). Mais le fabricant refuse d'augmenter son prix de vente de peur de perdre des ventes.

J'ai alerté l'industrie et le politique mais, comme sœur Anne, j'attends.

Ce système à la belge montre ses limites et je pense que nous devons envisager un nouveau modèle de taxation et de rémunération. Nous allons donc nous atteler à étudier les pratiques de nos voisins européens.

En attendant, nous n'avons pas à souffrir de la guerre des prix que se livrent les cigarettiers, de l'augmentation des accises du gouvernement, et des marges que se prennent les grossistes, **et il faut avoir le courage d'arrêter de vendre du tabac à rouler qui ont des marges insuffisantes** et d'en expliquer la raison aux clients.

Et si votre voisin continue à en vendre, c'est qu'il programme sa faillite sans le savoir.



Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

**AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS
LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.**

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+

Brèves



Rencontre avec madame Alexia Bertrand

Ce 13 juillet, en compagnie de Perstablo, nous avons été reçus par Madame la Secrétaire d'Etat Alexia Bertrand dans le cadre de la problématique des accises tabac qui touche notre réseau ainsi que de la contrebande et de la contrefaçon qui règnent dans notre pays.

Réforme fiscale - TVA

Nous avons pris contact avec Monsieur le Ministre David Clarinval (ministre des PME et indépendants) afin qu'il défende la non-augmentation de la TVA sur la culture (presse et livre).



COMMISSION DES JEUX DE HASARD

La commission des jeux de hasard nous a confirmé qu'elle n'avait pas les compétences pour se prononcer sur des litiges quant à l'appréciation d'un contrat avec un opérateur sportif. Elle nous renvoie devant les tribunaux et cours pour apprécier l'exécution d'un contrat ou un abus éventuel des relations commerciales.

Forfait fiscal tabac

En complément à notre courrier adressé au ministre des Finances, madame la députée Marie Christine Marghem a posé une question parlementaire pour demander le retrait du tabac du forfait fiscal (rappel la taxation est de 7.7% alors que nous touchons moins de la moitié de ce pourcentage). Dans sa réponse il renvoie aux organisations professionnelles afin qu'elles rentrent en septembre leur proposition de forfait pour 2024 !



Concession postale pour la distribution des journaux

Monsieur le député Albert Vicaire a posé une question écrite au ministre Pierre-Yves Dermagne (Economie et travail) en demandant s'il avait été prévu un subside également pour la vente de la presse au numéro dans les libraires/presse. (05/07/2023- CRABV 55 COM 1149).

Réponse du Ministre :

« Mon administration a élaboré une analyse en ce qui concerne les diffuseurs de presse indépendants. Cependant, aucun accord n'a été trouvé entre les différents membres de la commission » dont acte !



SPORTS BAR
CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi
7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)



Almanach de Liège (Tondeur diffusion)

Tondeur diffusion distribuera (sur commande) l'almanach de Liège 2024.

L'avenir du journal papier - Inquiétant



Selon une étude du CRISP, il n'est pas exclu qu'à terme la logistique du papier (impression, distribution) devienne intenable pour les éditeurs. Et que se développe un scénario d'abandon partiel de l'édition papier, qui pourrait subsister le week-end (Bernard Cools – auteur de l'étude).

Ecosse – Demande pour des avertissements sanitaires sur les cigarettes



Des associations anti-tabac font pression pour que les autorités imposent des avertissements sanitaires sur chaque stick de cigarettes en Écosse.



Un projet de nouvelle taxe contestée sur les jeux d'argent

L'association belge des opérateurs de jeux (BAGO) et l'union professionnelle des agences de paris (UPAP) ont publié un communiqué pour réagir au projet de taxes sur les jeux d'argent. Il serait question d'imposer un nouveau prélèvement de 1 à 5% sur les mises des joueurs afin de compenser le déficit budgétaire de l'Etat et il serait utilisé pour le financement de l'assurance santé-invalidité. Les opérateurs mettent en garde sur l'impact désastreux d'un tel impôt sur le secteur. La loterie nationale ne serait pas concernée par ce prélèvement.

AMP – RAPPEL - NOUVELLE PROCEDURE DE RETOUR DES INVENDEUS

Certains de vos invendus magazines devront être retournés dans le bac à pins bleus, des autres dans le bac à pins blancs (comme actuellement). Prière de remplir vos bacs bleus - bacs blancs tel qu'indiqué sur l'outil de traitement d'invendus de votre choix : le bordereau invendus, Distrimobi, Distriweb ou Distrishop.



AMP – NOUVEAUTES PRESSE

Chaque semaine, dans l'actualité DISTRIWEB vous pouvez trouver la liste de toutes les nouveautés presse sous l'intitulé « **NEW TITLE WEEK / SEMAINE XX** » Un outil qui vous permet de connaître toutes les nouveautés.

DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation

02/736.99.55 | info@bingoal.be | @bingoal.be



Interview

Cinq questions à Nick BOND "Head of Partner Network" chez Bpost

1. Quel est votre parcours professionnel et en quoi consiste votre fonction au sein de bpost ?

Durant les 12 premières années de ma carrière professionnelle, j'ai travaillé chez DHL Express, où j'ai occupé différents postes internationaux. Depuis que j'ai rejoint bpost en 2012, j'ai exercé aussi bien des fonctions opérationnelles que des fonctions de general management. Depuis octobre 2022, je suis responsable, avec une équipe très enthousiaste, de tous les Points d'Enlèvement partenaires de Bpost en Belgique. Cela inclut plus de 2 300 Points Poste, Points Colis et Distributeurs de Colis, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de magasins de timbres.

2. Comment évoluent les Points Poste ? Quel est votre degré de satisfaction par rapport au traitement effectué par les Points Poste ?

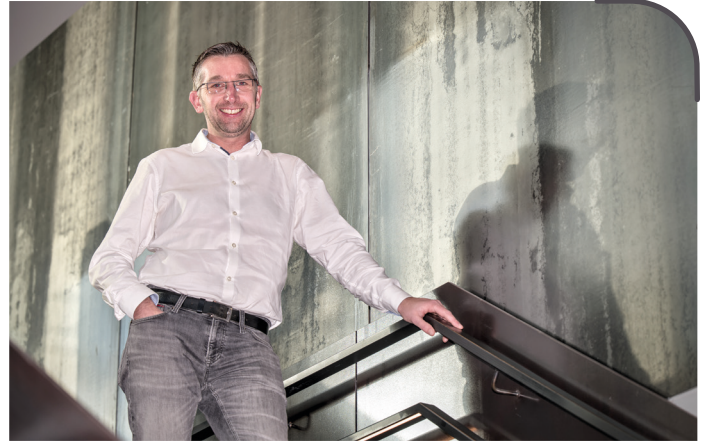
Ces dernières années, l'e-commerce a connu une forte augmentation (évidemment amplifiée par la pandémie de COVID-19). Nos Points Poste n'ont bien entendu pas échappé à cette tendance. Nous constatons toutefois que l'inflation galopante crée une pression financière pour bon nombre de nos exploitants de Points Poste. Afin d'aider ces partenaires, nous veillerons également à ce que le concept de Point Poste évolue autant que possible en fonction des besoins du marché. Très concrètement, en 2024, nous lancerons un nouveau programme dont l'objectif principal sera de renforcer encore la collaboration et la satisfaction de nos partenaires.

3. NERO est la nouvelle plateforme de gestion dans les Points Poste. Quelles sont les prochaines nouvelles fonctionnalités ?

Le déploiement de Nero ne signifiait en effet pas la « fin » d'un projet, mais bien le début d'améliorations continues. Grâce à nos Field Managers, nous savons parfaitement de quoi nos Points Poste et Points Colis ont besoin pour fonctionner encore plus efficacement. De façon très concrète, nous avons l'ambition de pouvoir également recourir au smartphone (pour les Points Poste) pour vendre des produits bpost.

4. Le volume des colis est en hausse constante. Quelle stratégie bpost va-t-elle mettre en place afin d'accompagner les canaux de distribution pour fin 2023 ?

Nous agissons sur 3 fronts. Tout d'abord, nous continuons à étendre chaque semaine notre réseau en ajoutant de nouveaux Points Colis



et Distributeurs de Colis. Nous sommes de plus en plus proches de l'ouverture de notre 3 000e point d'enlèvement. Nous veillons en outre avec nos partenaires à garantir une capacité suffisante. Jour après jour, nous constatons que nos partenaires obtiennent de beaux résultats en augmentant efficacement l'espace dont ils disposent. Enfin, nous apportons un soutien supplémentaire lors du traditionnel rush de fin d'année et cette période fait l'objet d'un suivi très attentif et d'ajustements si nécessaire.

5. Pourriez-vous nous rappeler quelle est la procédure pour une librairie-presse qui désire être Point Poste

Nous recevons de nombreuses demandes pour devenir Point Poste. Pour soumettre votre candidature, vous pouvez vous rendre sur le site web de bpost (<https://www.bpost.be/fr/devenir-point-poste>). Toutefois, le nombre de nouveaux Points Poste ouverts chaque année est très limité et soumis à des réglementations strictes. Mais en attendant, pourquoi ne pas commencer en tant que Point Colis ou installer un Distributeur de Colis ? Les personnes intéressées peuvent également consulter notre site web : <https://www.bpost.be/fr/devenir-point-colis> <https://www.bpost.be/fr/distributeur-colis-devenez-partenaire>

Interview Walter Agosti



Distrishop

**GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP**

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be